

En réponse au président Erdogan, le député Garo Paylan dit qu'il reste encore des "archives" vivantes



Le president turc, Recep Tayyip Erdogan évoque toujours les Archives turques pour instaurer la vérité historique sur les événements de 1915. (le génocide des Arméniens , Grecs pontiques, Assyro-Chaldéens..ndlr)

Le député d'origine arménienne, membre du parti pro-kurde HDP, Garo Paylan, lui a répondu sur son tweeter.

"Chaque Arménien vivant en Turquie (ou en diaspora, ndlr) est une archive, un document. Mon archive est ma grand-mère Siranouche.

Dans les foyers arméniens les siranouche ont raconté à leurs petits enfants tout ce qu'elles ont vu et vécu. Si la Turquie (le gouvernement turc, ndlr) est prête à les écouter, nous avons nos archives à rapporter."

Quant aux archives turques, elles sont partiellement détruites afin d'effacer les pages des documents défavorables aux thèses officielles. (pas de génocide , des "massacres" mutuels ndlr).

En 1931, le Ministère turc des Finances décide de vendre des documents des Archives nationales dans le but de purger les articles d'application de la loi "Abandon des biens" ("Emvali metruke", en turc) promulguée pour saisir les biens des Arméniens disparus (1 500 000 ndlr) ou survivants ayant fui le pays.

Ainsi 1 500 00 documents sont mis en vente pour recyclage en pâte de papier et la raison évoquée est d'une part le manque d'espace

dans les entrepôts (poids total 40 tonnes) et d'autre part l'alphabet arabe utilisé (ottoman

ndlr), incompréhensible pour les nouvelles générations et aussi leur classification comme "documents inutiles".

Alerté, l'ambassadeur de Bulgarie se porte acquéreur au nom de son gouvernement et envoie les archives à Sofia, mais pas dans le but de recycler. La plupart des documents sont transférés à la Bibliothèque "Kiril et Metodry".

Pendant le transport à Istanbul, des camions surchargés, une partie des documents déborde et se disperse dans les rues.

Cette vente est réalisée par une société dont les propriétaires sont M. Haim et M. Takvorian. Il y a quelques années tous les services administratifs de Turquie étaient numérisés, sauf celui du cadastre, interdit par l'Etat Major, pour des raisons qu'on devine.

Roje Gudsuz

Le cadastre turc renferme le nom des propriétaires arméniens et autres qui ont été spoliés de leurs biens immobiliers lors de leur génocide par le gouvernement Jeune Turc, (Talaat, Enver, Djémal)

qui a utilisé l'Organisation Spéciale (Teshkilat y Mahsusa en turc), des criminels sortis de prison pour éliminer quelques 1 500 000 Arméniens et leur voler des biens (nationaux et privés) évalués à 1000 milliards de \$.

La rédaction